

DEFENDRE
INFORMER
SOUTENIR
REPRÉSENTER

AGL

WWW.AGLOUVAIN.BE

PV DU
CONSEIL
DU 5
FÉVRIER
2019

Assemblée Générale des étudiant·e·s de Louvain

Rue des Wallons, 67 ■ 1348 Louvain-la-Neuve ■ 010/45.08.88

agl@aglouvain.be ■ www.aglouvain.be

CONSEILLERS ET CONSEILLÈRES PRÉSENT·E·S :

Aharon Limor, Amelinckx Sébastien, Apolito Thomas, Bomolo Ida, Caryn Orane, Chramti Yassine, De Munck Anaïs, De Rongé Jessica, Delanghe Brieuc, Delavallée Xavier, Derkenne Sarah-Christelle, Dessain Guillaume, Dierckx Santiago, Filée Cécile, Fraipont Mathilde, Garbar Maricka, Gérard Sophie, Geshef Simon, Gorremans Stanislas, Gueury David, Haddioui Eléonore, Karavidas Ilias, Kathadra Naajiya, Kudas Sébastien, Kuetgens Melvyn, Langlois Claire, Legast Magali, Lurquin Charles, Maes Henry, Maringer Doriane, Moens Nicolas, Moreau Célestine, Mwiseneza Chance Dieu-Donné, Quinonero Mathilde, Pire Mehdi, Uaïti Chaïma, Van Der Noot Julien, Vanclair Catherine

CONSEILLERS ET CONSEILLÈRES AYANT DONNÉ PROCURATION :

Bastlé Cédric donne procuration à Chramti Yassine
Bels Benjamin donne procuration à Apolito Thomas
De Hertogh Adélaïde donne procuration à Dierckx Santiago
De Munck Thomas donne procuration à De Munck Anaïs
Dushime Daniel donne procuration à Kathadra Naajiya
Forget Baptiste donne procuration à Amelinckx Sébastien
Leblanc Victor donne procuration à Van Der Noot Julien
Lechtchev Alexandre donne procuration à Geshef Simon
Luyeye-Bidi Ruth donne procuration à Uaïti Chaïma
Rixhon Nicolas donne procuration à Pire Mehdi
Tasiaux Valentine donne procuration à Maes Henry
Tonglet Jonathan donne procuration à Fraipont Mathilde
Van Hout Florian donne procuration à Aharon Limor

AUTRES MEMBRES PRÉSENT·E·S :

De Galan Guillaume, Vandoorne Pierre, Mottoulle Blaise, Thery Cyril, Huberty Arnaud, Sperati Manon, Nininahazwe Françoise, Eva Ruwet

ORDRE DU JOUR

18h15	ACCUEIL	15'
18h30	Approbation de l'ordre du jour	10'
18h40	Approbation du PV du 10/12/18	10'
18h50	Règlement électoral et calendrier électoral : <i>Présentation</i> <i>Questions et amendements</i> <i>Vote</i>	50' (au total) + 10' + 35' + 5'
19h40	Réforme des statuts	25'
20h05	Repas	30'
20h35	Commission Multi-site	15'
20h50	Mandataire CEFO	10'
21h00	Note RPZ	20'
21h20	Note Etudiant·e·s moniteur·trice·s	20'
21h40	Note SSC	20'
22h00	Divers	5'
22h05	Fin	

DÉROULEMENT DU CONSEIL

1. Approbation de l'ordre du jour + énonciation des procurations

Modifications de l'ordre du jour:

Limor Aharon: J'aimerais ajouter l'élection d'un suppléant CASE

Yassine Chramti: Y a pas eu publicité du fait qu'on allait élire un suppléant

Magali Legast: Est-ce qu'on a un CASE bientôt qui justifie que l'élection doit se faire aujourd'hui ?

Henry Maes: L'urgence est liée à une demande de point à l'ordre du jour

Santiago Dierckx: J'aimerais ajouter un point de rapport du comité de Woluwé pour avoir un aperçu des actions de Woluwé.

Henry Maes: On a 15' pour le point multi-site, on pourrait mettre ça là-dedans

Ilias Karavidas: Il faudrait savoir s'il y a le quorum avant

Henry Maes: Le quorum est atteint

Maricka Garbar: Est-ce qu'on peut mettre le point multisite plus tôt ?

Henry Maes: On peut mettre SSC après l'approbation du PV comme ça les personnes d'Alma peuvent partir plus tôt

***** Approbation de l'ordre du jour: L'ODJ est approuvé. *****

***** Approbation du PV du 10 décembre: Le PV est approuvé. *****

2. SSC

Sébastien Kudas: La commission SSC s'est réunie, mais beaucoup de choses n'allaient pas car il y a des retards dans l'attribution des subsides. On s'est penché sur le règlement et surtout sur la problématique des sites, qui pouvaient être retardés car ils pouvaient avoir leur subside plus tard. Cf. règlement modifié envoyé

par mail aux conseillers.

Limor Aharon: Tu peux expliquer?

Sébastien Kudas: La commission subsides attribue des fonds à des évènements culturels, ou relevant de l'animation.

Ilias Karavidas: La version imprimée contient la version non-amendée

Henry Maes: On le sait; Dieudonné est parti imprimer en urgence pour vous.

Sébastien Kudas commente le règlement.

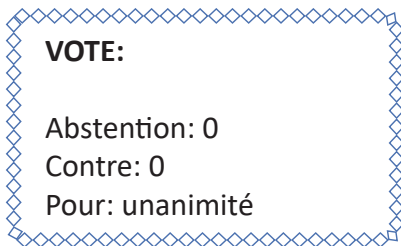
Questions:

Limor Aharon: Le montant est accordé en priorité aux étudiants d'UCLouvain, mais est-ce que ça pourrait bénéficier à des étudiants d'un autre établissement?

Sébastien Kudas: Certaines associations travaillaient avec le milieu étudiant, mais je n'ai plus en tête. Les hautes écoles pourraient faire la demande car elles sont présentes sur le site de Louvain

Maricka Garbar: Parfois aux évènements y a d'autres établissements qui viennent et on sait pas vraiment contrôler, c'est pour ça qu'on avait mis ça

Santiago Dierckx: Les SSC c'est un sujet épineux, donc merci pour ce règlement!



3. Règlement électoral et calendrier électoral

Santiago Dierckx commente les modifications du règlement électoral (voir document)

Les modifications sont pas substantielles, sauf pour un article:

L'art. 37 donne le choix à l'étudiant de s'abstenir de voter pour un scrutin. L'enjeu de cela est le taux de participation, qui est plus significatif évidemment si l'on oblige les étudiants à voter (quitte à s'abstenir) à chacun des scrutins.

Pierre Vandoorne: C'est les mandataires au CASE qui vont défendre la position telle qu'elle sera défendue au sein du Conseil. C'est là que tout se jouera.

Yassine Chramti: Vous êtes invités au CASE donc vous aurez un rôle pour défendre la position du Conseil.

Pierre Vandoorne: On va présenter ce qui a été fait à la comelec, mais c'est aux mandataires de défendre la position étudiante.

Yassine Chramti: La comelec dépend du conseil, donc vous devriez défendre les positions du conseil au CASE.

Pierre Vandoorne: La comelec est instituée par un règlement qui dit que le CASE est composé d'académiques et d'étudiants

Yassine Chramti: le conseil est souverain pour former sa comelec

Pierre Vandoorne: On mandate des académiques qui représentent leurs positions

Yassine Chramti: Par rapport au calendrier électoral : y a-t-il une réglementation entre le dépôt des listes et la clôture des listes? Et si pas, quelles sont les motivations pour la semaine entre les deux?

Santiago Dierckx: lit l'article 6 du règlement

Yassine Chramti: Y a-t-il une réglementation décrétable en plus?

Santiago Dierckx: non

Limor Aharon: Au CASE, on est mandaté par le conseil mais vous aussi. Vous devez donc aussi présenter les choses en conséquences. Ca me paraît logique.

Henry Maes: il me semble que cette position est claire

Henry Maes: Avez-vous des propositions d'amendements? Moi j'en ai. A l'article 37, je voudrais qu'on supprime la disposition ajoutée pour correspondre à ce qu'il avait été décidé lors du conseil AGL.

Santiago Dierckx: Peut-être pouvons nous procéder plus méthodiquement? Article par article.

Ilias Karavidas: Article 56, je voudrais rajouter que le conseil agl prône les matières qui les concerne.

Melvyn Kuetgens: Au niveau de l'article 47, lorsqu'on atteint pas le quorum une première fois, on ne peut pas recruter de nouveaux membres pour le deuxième tour. Je trouve ça dommage car les étudiants sont lassés et fatigués. J'aimerais donc qu'on supprime la demi-phrase "sans nouvel appel à candidature". Je voudrais aussi qu'on permette l'inscription de nouveaux candidats indépendants mais pas de nouvelles listes car ils pourraient appeler au non-vote pour passer d'office au deuxième tour.

Magali Legast: les candidats indépendants pourraient ensuite rejoindre une liste existante?

Melvyn Kuetgens: oui

Pierre Vandoorne: on a pu eu d'arbitrage là dessus même si on a déjà eu cette discussion.

Santiago Dierckx: il faut voir la compatibilité avec ces dispositions et l'ajout de nouveau candidats.

Melvyn Kuetgens: mais le décret participation est censé inciter à la participation ! L'année dernière on était restés dans le flou par rapport aux affiches papiers (durée, limitation, limitation des déchets, affiches pour les candidats indépendants...) Je propose qu'on restreigne le nombre d'impressions par liste. Qu'on pourrait augmenter si nécessaire. Pour éviter le vol des affiches et leur détérioration, je propose que si ce genre de choses arrive, chaque liste voit son quota d'affiches diminuer. Pour l'affichage intérieur, je pensais à des panneaux amovibles qu'on rangerait dans le ratastock avec des compartiments pour chaque liste. Pour les espaces d'affichage, je propose qu'il y ait des panneaux alloués à ça dans les rues. Pour les lieux privés, quid? On en a jamais parlé (kots, CGEI, KAP...)

Yassine Chramti: Par rapport à la limitation d'affiches pour raison écologique, je trouve ça bien, mais c'est dur de limiter cela, on ne saura jamais si on a respecté les affiches. On pourrait demander à Mehdi de surveiller le nombre d'affiches mais pendant les élections, certaines dépenses sont réservés aux listes et ne peuvent pas être respectées.

Mathilde Fraipont: Concernant le "surclashage", ce n'est pas que l'agl en interne qui est responsable.

Henry Maes: Je suis d'accord par rapport à ce que Mathilde et Yassine ont dit, le contrôle est difficile: comment déterminer la quantité d'affiches à imprimer? Pour l'arrachage et le surclashage, il faut contacter la comelec. L'article est superflu, il n'apporte rien.

Blaise Mottouille: Concernant les panneaux, on avait déjà essayé l'an passé et on s'était fait remballés. Il faut un accord avec la commune, c'est du gros boulot administratif. Et niveau affiches, c'est pas impossible de les contrôler. Car le surclashage apporte juste des tensions, mais pour moi c'est important de contrôler. C'est pas parce qu'on ne sait pas contrôler, qu'on doit laisser faire.

Limor Aharon: je tiens à rappeler que le conseil avait à se prononcer sur l'article 37. Vous nous avez demandé notre avis mais cet avis n'a pas été entièrement suivi au nom de la commission électorale.

Henry Maes: je suis désolé, mais on ne parlait plus du tout de ça. Je voudrais qu'on termine d'abord sur l'amendement de Melvyn

Yassine Chramti: par rapport à la réponse de Blaise qui ne m'a pas convaincue: s'il y a des budgets, c'est pour qu'ils soient respectés. Dire "tant pis s'il y a des dépenses externes", ça va juste avantager les étudiants bourgeois. Je propose que la commande des affiches soit gérée par Eva, permanente graphiste.

Henry Maes: please, ne redites pas des choses qui ont déjà été dites!!!

Blaise Mottouille: On pourrait donner un nombre limité d'affiches à chaque liste et ça pourrait fonctionner. Et tant pis si un étudiant loue un avion avec "votez pour moi"

Henry Maes: Melvyn, veux-tu modifier ta proposition d'amendement ou quelqu'un d'autre veut le faire?

Ilias Karavidas: La diminution de la dotation pour surclashage: La seule pénalité c'est que les membres de la liste qui vont payer ces affiches. J'aimerais supprimer le point 2 de l'amendement de Melvyn

Yassine Chramti: la discussion qu'on vient d'avoir, révèle une méconnaissance du budget. Je propose qu'on mette que seul le budget alloué par l'agl peut-être utilisé. Je ne suis pas d'accord que tout le monde puisse dépenser de l'argent en fonction de ses propres moyens. Je voudrais que la comelec sanctionne quand les listes utilisent un budget propre.

Henry Maes: Sais-tu où tu veux mettre ça dans le règlement ? Henry récapitule les différentes propositions.

VOTE de l'amendement

Les options sont:

- Le voter tel quel
- Avec la proposition d'Ilias
- Voter contre l'amendement

Xavier Delavallée: c'est une excellente idée que l'impression des affiches soit centralisée chez les permanents. Comme ça, ça met tout le monde sur le même pied d'égalité.

Ilias Karavidas: Il faudrait éviter de préciser que ces panneaux soient stockés dans le ratastock

Henry Maes: veux-tu réellement modifier ça?

Ilias Karavidas: OUI, je veux que le langage soit plus juridique

Melvyn Kuetgens: Je suis d'accord que ce soit aux permanents de contrôler les affiches et qu'uniquement celles avec un cachet AGL puisse être publiées.

Mehdi Pire: Comment s'assurer qu'on puisse limiter les affiches? Il faut préciser une taille d'affiche? Le type de marqueurs? Cela me semble impossible.

Henry Maes: On comprend qu'il y a beaucoup de questions sur la manière d'appliquer la proposition de Melvyn. Maintenant on passe à autre chose, plus de questions là dessus!

Magali Legast: Au-delà de la capacité à réguler ça ou pas, ça peut mettre une pression malsaine. Et favoriser les gens qui ont plus d'argent, oui, mais légiférer le nombre d'affiches, ça enlève la liberté des listes à choisir leur stratégie ou d'autres modes de communication que les affiches.

Yassine Chramti répond à Mehdi: On pourrait se dire qu'on case ça dans la ligne de budget "impression" mais que pour le reste, c'est assez libre.

VOTE de l'amendement de Melvyn:

- Tel quel:

POUR: 2

CONTRE: 13

ABST: 35

- Supprimer le point 2

POUR: 27

CONTRE:1

ABST:17

- Remplacer Ratastock par un terme plus correct juridiquement:

CONSENSUS

******* L'amendement ne passe pas *******

VOTE: Proposition de Melvyn par rapport au recrutement de nouveaux étudiants en cas de deuxième tour

POUR:33

CONTRE: 2

ABST: 12

Henry Maes: passons maintenant à l'article 37

Limor Aharon: Je n'ai plus rien à dire sur ça

Célestine Moreau: Quelqu'un d'autre a quelque chose à dire?

Santiago Dierckx: La position du conseil à Woluwé est claire: il est contre l'art. 37.

Xavier Delavallée: je ne vois pas l'intérêt que les votes blancs ne soient pas comptabilisés.

Henry Maes: on a déjà eu ce débat lors du dernier conseil. On ne va pas recommencer le débat aujourd'hui.

Ilias Karavidas: Il y a différence entre rendre position pour la comelec au conseil et formaliser un amendement qu'on va présenter au case.

Mehdi Pire: je pense que l'UBE a pas mal parlé de ça et c'est bien d'entendre leur position. Je suis étonné de devoir le rappeler moi-même.

Henry Maes: On a jamais interdit personne de s'exprimer sur ce sujet-là au nom de l'UBE.

Mehdi Pire: Nous sommes censé-e-s représenter les étudiants, je trouve ça absurde qu'on fasse abstraction de tout ça

Pierre Vandoorne: Une réunion comelec a suivi le dernier conseil à Woluwé. Moi, en tant que mandataire UBE, je trouve que mon mandat est en priorité pour l'UBE et non pour l'AGL. Je les ai donc consulté. On a relaté ce qui se passait au conseil AGL, la position des BDE n'est pas unanime: 4 était en faveur, 4 étaient contre et les autres n'ont pas pu donner leur avis. Je me suis donc abstenu lors du vote de l'art. 37

Yassine Chramti: pour répondre à la question de représenter un maximum d'étudiants. L'UBE compte 7 BDE représentant 7 facultés (sur les 14 facultés). Les BDE ont des modes de fonctionnement variés et le conseil AGL est compétent pour représenter tous les étudiant-e-s de l'ucl car ils ont le pouvoir de voter aux élections agl.

Henry Maes: je suis désolé mais on a déjà eu cette discussion. On va donc arrêter de parler de ça.

Mehdi Pire: On est d'accord de forcer les étudiants à voter? C'est ça la position?

Henry Maes: S'il te plaît Mehdi! On retourne dans ce débat qui avait déjà eu lieu à Woluwé. Il n'y a pas de nouveaux arguments présentés, et on ne fait que se répéter. Exprimez-vous dans votre vote!

Célestine Moreau: quand tu veux pas voter, tu t'abstiens.

Mehdi Pire: Mais c'est compté dans les 20% de participation, tu connais l'enjeu!

Pierre Vandoorne: l'abstention compte dans le quorum et donc n'a pas la même signification.

Henry Maes: Tout ça est dans le PV écrit noir sur blanc!

Vote pour le maintien article 37 (laisser le choix de ne pas voter pour les deux scrutins):

POUR: 3

CONTRE: 31

ABST: 14

VOTE pour ajouter une date à l'art. 59

POUR: 37

ABST: 6

CONTRE:0

Ilias Karavidas: je voudrais savoir la procédure de modification du règlement électoral pour les conseils de fac.

Pierre Vandoorne: le Conseil Étudiant est compétent pour tout ce qui est représentation étudiante. Du coup, c'est la compétence de l'AGL et du règlement électoral de l'AGL.

Henry Maes: il y a un gros flou par rapport aux conflits qu'il pourrait y avoir avec les statuts. As-tu fait des recherches par rapport à ça Ilias? Je vais chercher!

Santiago Dierckx: moi je veux supprimer "pour ce qui les concerne"

Ilias Karavidas: Je modifie mon amendement

VOTE article 56: supprimer le CASE et remplacer par "que ça soit décidé par le conseil AGL"

VOTE:

POUR: 34

ABST: 13

CONTRE:0

***** **L'amendement est adopté** *****

Santiago Dierckx: ça entre en vigueur maintenant ou l'année prochaine?

Pierre Vandoorne: selon les statuts, ce sera l'année prochaine. Ou alors cela doit être adopté à l'unanimité.

Vote du règlement électoral amendé

POUR: 40

Abst: 3

CONTRE: 0

***** **Le règlement électoral est adopté** *****

3) Réforme des statuts

Henry Maes présente la réforme (cf. document)

Henry Maes: Au conseil du 22 avril, il y avait eu une réforme des statuts brouillonne. Aucune réforme n'a été envoyée à temps à la déléguée du gouvernement. On a donc voulu corriger cela. (cf. proposition dans le document)

Questions:

Yassine Chramti: Pourquoi c'est le comté qui doit prévenir les étudiant·e·s et pas la présidence du conseil?

Henry Maes: La présidence du conseil n'a pas les mêmes moyens de communication que le comité, notamment en termes de réseaux sociaux

Thomas Apolito: comment peut-on objectiver ça? Que la communauté étudiante ait bien été prévenue?

Henry Maes: je n'ai pas de réponse, si tu envoies un mail ou si tu fais des communications publiques, ça reste le meilleur moyen pour prévenir la communauté étudiante

Ilias Karavidas: il faut informer l'existence du conseil AGL via 3 moyens selon le ROI.

Henry Maes: j'aimerais alors ajouter "par l'ensemble des moyens de communications cités à l'art. 25"

Mehdi Pire: Dans le paragraphe 1, il est écrit "année "n-1" est-ce que c'est sous-entendu "les autres élections de la même année ou l'année avant?"

Henry Maes: Ce n'est pas clair, je mettrais alors "un autre scrutin lors des élections de l'année académique en cours"

VOTE:

(Henry vérifie que le quorum est atteint)

Proposition 1 : Responsabilité de la présidence du conseil

Proposition 2: Responsabilité du conseil

Magali Legast: ça doit être la présidence du conseil ou le comité, mais les conseiller·e·s qui n'ont pas accès au listing, ça va être difficile

Yassine Chramti: je n'ai pas demandé que vous envoyiez un mail ou quoi que ce soit. Je dis juste que c'est votre responsabilité car c'est du législatif. Vous devez aller chercher les personnes qui peuvent vous aider à communiquer sur ça.

Célestine Moreau: Si on enlève la responsabilité du comité, je propose que ce soit le conseil qui soit compétent pour responsabiliser les conseiller·e·s car ils connaissent les gens de leur faculté

Ilias Karavidas: j'aimerais savoir s'il est indiqué "présidence du conseil" ou "comité"?

Henry Maes: ce n'est pas précisé

Ilias Karavidas: Du coup, c'est aussi utile de le préciser pour l'article 25

Yassine Chramti: c'est votre rôle en tant qu'organisation et coordination du conseil, surtout au niveau des cooptations même si vous voulez vous déresponsabiliser !

Henry Maes: je n'ai jamais voulu me déresponsabiliser!!

Célestine Moreau: J'aimerais proposer de mettre "le comité et la présidence du conseil à travers leurs différents moyens de communication"

VOTE du package amendements:

POUR: 30

CONTRE: 0

ABST: 15

VOTE pour la réforme des statuts en entier:

POUR: 34
CONTRE:0
Abst: 7

VOTE modification du ROI:

POUR: 39
Contre: 0
ABST: 6

REPAS

4. Commission Multi-sites

Henry Maes: Le processus de fusion avance, il faut envisager la réalité à laquelle l'AGL va être confrontée. Le site de Bxl représentera + de 100 000 étudiants et il y a des lacunes sur la façon dont l'AGL considère les multisite en termes de trésorerie par exemple. J'aimerais ouvrir une commission multisite avec Wallerand, Mehdi, et Anaïs. Ainsi que les membres étudiants de Mons et Tournai et Saint-Gilles.

Maricka Garbar: Wallerand, on ne l'a pas vu une seule fois!

Claire Langlois: La fusion va être effective un jour, ce serait intéressant de mettre des gens du CAU dans la commission. Il n'y avait pas eu une note sur le multisite?

Henry Maes: une note a été proposée mais pas été votée. Je suis déçu car il est urgent qu'on ait cette réflexion.

Santiago Dierckx: Est-ce qu'une évolution avait été faite depuis le PV du Conseil d'avril?

Maricka Garbar: L'an passé on a réfléchi à cette note avec 3 étudiant·e·s de LLN et 2 d'Alma. On a fait une réflexion sur les 2 plus gros sites, mais il faut aussi inclure les petits sites et voir comment les motiver. J'ai peur que cela tombe à l'eau comme chaque année. A voir comment mettre cela en place de manière efficace.

Henry Maes: Je suis d'accord, et j'ai le sentiment que c'est urgent. Donc s'il y a des gens intéressés, ils sont les bienvenus.

Thomas Apolito: Le plus embêtant, c'est la distance. Je suis partie à 16h de Mons, et je rentrerai à 1h30. Le VP multisite pourrait compiler tout ce qui se passe et par des réunions par skype, on pourrait discuter pour tenir les sites au courant..

Claire Langlois: On a les documents du conseil à l'avance, donc il faudrait avoir les dates à l'avance pour qu'ils puissent se positionner sans devoir se déplacer.
Pour la création de la commission, c'est intéressant pour donner des idées. Je comprends la crainte que cette commission tombe à l'eau mais s'il y a des gens qui veulent se bouger, on peut faire quelque chose!

Santiago Dierckx: Comment gérer interaction Comité-Commission "fusion"? Comment le comité compte s'impliquer?

Anaïs De Munck: Le poste multisite est impossible à gérer, car ça revient à gérer la connaissance et gérer ce que font les conseils de site puis les rapporter au comité. Ici c'est un peu un pigeon voyageur au lieu que ce soit quelqu'un qui pense vraiment des projets. Le point de vue louvanocentré tue le mouvement étudiant. Il faut restructurer le mouvement étudiant en soi, plutôt que d'avoir une seule personne sur qui repose tout l'enjeu.

Pierre Vandoorne: Je rejoins l'avis d'Anaïs. On devrait devenir une mini FEF. Après la fusion, LLN sera minoritaire et ça permettra de repenser la structure du mouvement. Il faut penser à un mouvement large comme la FEF au sein de l'AGL.

Guillaume De Galan: J'ai été VP multisite. La FEF sa force est de faire les CF les samedis, et les conseillers savent qu'un samedi par mois, ils vont prendre une journée pour un conseil. Au niveau des sites de l'agl, la distance est un souci, mais il y a déjà eu des réflexions pour qu'il y ait 2 VP multisite: un qui s'occupe de Bxl et 1 du Hainaut.

Santiago Dierckx: J'ai pas eu de réponse à ma question.

Anaïs De Munck: Il y a une note multisite qui a été pensée sans la majorité des sites. Donc on a pas continué, on a pas toujours le temps de prendre 2 mois de recul et reconstituer une agl tout entière. Et oui, le comité sera là pour la commission.

Vote pour l'ouverture de la commission multi-site:
CONSENSUS

Santiago Dierckx: On aimerait avoir un rapport pour savoir ce qu'il se passe dans le comité AGL?

Henry Maes: Les conseils sont déjà longs, il faudrait poser ces questions par rapport au plan syndical. Et on peut envisager un rapport de comité au conseil d'après

Yassine Chramti: En tant que membre du comité, j'estime que les conseillers sont en droit de savoir ce que le comité fait depuis 3 mois. Vous aviez dit qu'il y aurait des retours de comité réguliers au conseil.

Henry Maes: J'ai noté la demande. On va voir comment on peut faire pour qu'il y ait un retour de comité au prochain conseil.

Santiago Dierckx: Il faut un rapport écrit et complet, on pose des questions, ça ne prend pas 2h non plus

Guillaume De Galan: Le bureau doit rendre compte de ses actions devant le législatif. Vous devez prendre le temps !

Naajiyah Kathrada: On peut faire un bilan rapide pour Woluwé. On a travaillé sur les PAE, on a fait la mise en place dans les commissions, on a travaillé sur la note subsidie avec Sébastien et Mehdi. On a de gros projets pour le Q2, on a eu des réunions avec la FEF et le SIUM par rapport à la problématique INAMI.

Anaïs De Munck: Je peux comprendre les 2 et on va faire des retours de comité plus ludiques.

5. Election Mandataire CEFO

[Naajiya Kathrada et Maricka Garbar sont parties]

Henry Maes: Il y avait une place pour un effectif de libre car on voulait quelqu'un du secteur SSS (secteur des sciences de la santé), et on a un candidat.

Ilias Karavidas (se présente): je suis membre du CAC, donc je me présente pour vous que vous me donniez mandat pour le CEFO.

Célestine Moreau: Je vous invite à voter sur le bulletin que je vous ai donné.

VOTE

Résultats:

Ilias Karavidas:

Pour 25 - Contre 2 - Abstention 5

******* Ilias Karavidas est élu comme effectif au CEFO *******

6. Election mandataire CASE

VOTE mandat suppléant CASE (4 sièges de suppléant vacant)

Limor Aharon (présente le CASE): On a 10 sièges (la moitié), c'est donc un organe paritaire. il nous reste de la place pour élire des suppléants, surtout pour défendre la position de jeudi (c'est un CASE important). Le CASE traite du logement, job étudiants, etc.

Se présentent:

Henry Maes: J'aimerais défendre les décisions prises par le Conseil au CASE

Manon Sperati: Je suis toujours étudiante à l'UCLouvain, j'aimerais me présenter pour le CASE.

Yassine Chramti: J'ai hâte de défendre les positions de ce conseil, et j'ai déjà été une fois de manière illicite.

Guillaume De Galan: J'ai plus de mandat à l'AGL et je ne suis plus conseiller, mais empreint d'un amour pour le mouvement étudiant. On a 50% des sièges donc c'est important, et participerai avec un grand plaisir.

7. Note RPZ

Julien Van der Noot: Ce que je vais dire est personnel. Je ne vise personne. On est censé représenter tous les étudiant-e-s, et vu qu'on est pas nombreux, on essaie d'y remédier avec des palliatifs divers. Un représentant agl était un rôle intermédiaire entre l'AGL et les étudiant-e-s d'auditoires. ils n'avaient pas de rôle de décision mais un rôle de communication vers les auditoires et le comité.

Je vous propose 3 modes:

- Bétonner le rôle du représentant AGL dans les statuts
- Remettre la note en lui apportant des modifications
- Reprendre la note telle quelle

L'idée est de diversifier les idées, et de représenter les étudiant·e·s. Notre plus grande force c'est le nombre, au-delà de la connaissance des dossiers.

Pour un rapprochement des étudiants, l'AGL n'est pas très reluisante à cause d'un problème d'incompréhension à cause du côté "élite", on ne sait pas ce que l'AGL fait. C'est important qu'ils aient un représentant AGL au sein de chaque auditoire qui ait quelque chose à côté de l'AGL.

Pour un enseignement citoyen: j'ai appris beaucoup à l'agl, donc c'est une forme d'enseignement qu'il faut transmettre.

Doriane Maringer: Est-ce que ce n'est pas aux conseillers de faire ce relais? J'ai quelque chose à côté de l'AGL aussi, au même titre que les rpz.

Limor Aharon: Les rpz sont une porte d'entrée pour certain·e·s étudiant·e·s. Je crois que dans le passé qui sont rentrés à l'agl par ce biais-là. On a perdu cette porte-là et je ne pense pas que c'était judicieux. Mais est-ce que tu veux remplacer la note?

Célestine Moreau: Quelle différence y a-t-il entre RPZ et conseillers? Je suis rentrée par ce biais-là, mais c'était assez bancal, donc si tu veux remettre en place comment tu ferais pour que les gens puissent mieux faire leur travail ? Est-ce que tu n'as pas l'impression que ça risque de faire doublon avec notre lien avec les BDE?

Julien Van der Noot: Réponse à Doriane: Comparé à d'autres étudiants, vous êtes plus impliqués dans le mouvement étudiant. Le rôle de RPZ se voulait léger, pas trop prenant au niveau du temps,...

Réponse à Célestine Moreau: Cela rejoint ce que je viens de dire.

On pourrait leur donner des obligations plus régulières pour que ce soit moins une prestation bancal. Je propose des réunions bi-hebdomadaires.

Et je trouve que c'est bien de doubler nos effectifs, on a jamais trop de bras.

Arnaud Huberty: Pardon si j'ai rigolé, j'ai pas aimé le commentaire "élite" car la force du rpz étudiant c'est que c'est un étudiant. Mettre un doublon qui peut agir comme un BDE alors que la situation n'est pas bonne avec le BDE, ça ne fera qu'empirer. Tu dis qu'il n'y a pas assez de membres, mais les rpz n'ont pas le droit de vote mais ils ne vont pas permettre à l'agl de libérer des bras? Vont-ils être facilitateurs réellement?

Mathilde Fraipont: Le fait de faire des réunions bimensuelles etc, ça a marché grâce aux membres supplémentaires des commissions.

Je gérais les RPZ en même temps que les BDE ESPO, ça n'a pas de sens alors qu'il suffirait d'avoir une communication efficace. J'aimerais rappeler que les conseiller·e·s sont élu·e·s, c'est un processus démocratique.

Magali Legast: Au niveau des BDE, y en a qui fonctionnent, et d'autres pas. J'ai l'impression que l'année des rpz, il n'y avait plus de gens dans les commissions. Les formations dans les BDE n'étaient pas pires quand on avait des rpz.

Henry Maes: C'est un débat qui a déjà eu lieu dans un conseil.

Yassine Chramti: Notre relation avec le BDE s'empire, mais je suis présent à toutes les réunions, et je fais des retours donc je veux pas entendre que les relations ne sont pas dégradées.

Julien Van der Noot: Erreur de vocabulaire pour le mot "élite". Je ne crache pas sur ce que Yassine a fait. On aurait peut-être plus de membres en commission et c'est une bonne chose. J'ai des retours d'ami·e·s à qui ça manque ce rapport de gens qui représentent l'AGL.

Santiago Dierckx: Les BDE ne s'expriment pas sur les dossiers de l'AGL en auditoire. Les RPZ c'est positif si ça permet de faire le lien. Je propose que Julien soit président RPZ.

Limor Aharon: Je rejoins l'avis de Santiago. On met la barre très haute aux RPZ; pour moi s'ils viennent déjà manger avec les membres de l'AGL, c'est déjà une victoire.

VOTE sur l'idée politique de rouvrir les RPZ

POUR: 13
CONTRE: 9
ABST: 8

Célestine Moreau: Est-ce que vous voulez qu'on adopte la note telle quelle?

Catherine Vanclair: Est-ce que c'est possible de faire ça avec si peu de conseillers?

Henry Maes: On est 27, et le quorum est à 24.

Henry Maes: Ce qui importe c'est de rouvrir le poste de RPZ et le comité, dans son plan syndical, prévoit un point RPZ.

Claire Langlois: Est-ce que c'est pas mieux que les personnes en faveur présentent une note au prochain conseil?

******* VOTE au CONSENSUS. *******

8. Note étudiant·e·s Monit·eur·rice·s

Yassine Chramti présente la note (cf. doc)

Magali Legast: Tu as dit ce que ça apporte directement, mais il y a aussi des avantages indirects; que les assistants puissent faire autre chose,

Yassine Chramti: Tous les assistant·e·s qui sont remplacés par des étudiant·e·s monit·rice·eurs, sont affectés à la recherche. J'ai ciblé les avantages qui touchent directement aux étudiant·e·s monit·rice·eur·s ou monitorés.

Débat:

Henry Maes propose de raccourcir et de reporter le débat à tête reposée

Claire Langlois propose la même chose.

[**Yassine Chramti** part du Conseil et démissionne].

Henry Maes: La démission de Yassine est actée et entraîne la dissolution du ticket présidentiel.

Ce sera en affaires courantes jusqu'au prochain conseil.